

DE JUILLET à AOUT 2006

Revue municipale d'informations de la commune et des associations de Péron

**COMMUNE DE PERON**  
**Enquête publique sur le projet de révision**  
**du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Par arrêté en date du 18 septembre 2006, le Maire de PERON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du PLU.

A cet effet, **Monsieur Roger MASSON**, retraité, a été désigné par le président du Tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du

**12 octobre 2006 au 13 novembre 2006,**

aux jours et heures habituels d'ouverture :

les **lundi-vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30,**

les **mardi-jeudi de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.**

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les

- **18 octobre de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **27 octobre de 14 h 00 à 17 h 30,**
- **13 novembre de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

**Mairie**  
**1 place St Antoine**  
**01630 PERON**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire.

**COMMUNE DE PERON**  
**Réunion Publique sur le projet de révision**  
**du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Vous êtes cordialement invité(e) à la réunion publique d'information sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme qui aura lieu le

**Lundi 9 octobre 2006 à 20h00 Salle Champ Fontaine**

La Mairie

**URGENCES**

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgence N°Européen	112

**HOPITAUX**

Ambilly	04 50 87 47 47
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

**MEDECINS**

<i>Logras</i>	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<i>Saint-Jean de Gonville</i>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21
Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
<i>Collonges</i>	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

**PEDIATRE**

<i>Saint-Genis</i>	
Guy	04 50 42 20 11

**PHARMACIES**

<i>Thoiry</i>	
Les Monts Jura	04 50 41 20 31
Val Santé	04 50 20 87 57
<i>Collonges</i>	
Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

**INFIRMIERE**

<i>Collonges</i>	
Pirollet	04 50 56 71 64

**CENTRE MEDICO-SOCIAL**

<i>Saint - Genis</i>	04 50 42 12 65
----------------------	----------------

<b>MAINTIEN A DOMICILE</b>	04 50 41 47 12
----------------------------	----------------

**CENTRE DE RADIOLOGIE**

<i>Saint-Genis</i>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

**A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI**

Mission locale des jeunes Bellegarde	04 50 48 09 86
Mission Locales Action Jeunes Gex	04 50 41 60 46
Service emploi de la CCPG Divonne	04 50 20 32 27
ANPE St-GENIS	04 50 28 24 14
C.M.P (Centre Médico-Psychologique)	04 50 42 85 47

**SERVICES**

Mairie	04 50 56 31 08
	fax 04 50 56 37 46
SOGEDO (Eau) St Genis	04 50 41 30 30
Astreinte Sud-Gessien	06 89 58 29 90
SDEI (Assainissement)	0 810 396 396
URGENCE	0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage)	08 19 33 31 74
G D F Gaz de France Distribution	08 10 74 74 00
La Poste	04 50 56 42 22
France-Télécom	10 14
Trésorerie Gex	04 50 41 51 01
Permanence impôts à Collonges Grand'Rue à 50 m de la poste le mardi de 8h30 à 11h30	

<b>ECOLE PRIMAIRE</b>	04 50 56 37 52
-----------------------	----------------

<b>CENTRE DE LOISIRS</b>	04 50 48 31 52
--------------------------	----------------

E-mail : [centre.loisirs.peron@wanadoo.fr](mailto:centre.loisirs.peron@wanadoo.fr)

<b>HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)</b>	06 88 90 10 55
---------------------------------------	----------------

<b>SALLE CHAMP-FONTAINE</b>	04 50 56 37 39
-----------------------------	----------------

<b>BIBLIOTHEQUE</b>	04 50 56 41 39
---------------------	----------------

Aux heures de permanences soit:

Le mardi de 16h30 à 18h00

Le mercredi de 17h00 à 18h30

Le vendredi de 16h30 à 19h00

Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

**TAXI-VSL**

Goubel	06 80 20 26 20
--------	----------------

<b>La POSTE</b>	04 50 56 42 22
-----------------	----------------

-du lundi au vendredi sauf mercredi de 9 h 30 à 12 h 00

de 15 h 00 à 17 h 30

-le mercredi et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

<b>DECHETTERIE</b>	04 50 99 12 01 ou 04 50 59 14 64
--------------------	----------------------------------

E-mail : [dechets@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dechets@cc-pays-de-gex.fr)

-du lundi au vendredi:

-de mars à octobre de 8 h 30 à 12 h 00 et

de 13 h 30 à 18 h 00

-de novembre à février : de 8 h 30 à 12 h 00 et

de 13 h 30 à 17 h 00

-le samedi:

-de mars à octobre : de 8 h 30 à 18 h 00

-de novembre à février : de 8 h 30 à 17 h 00

-tous les dimanches matin: de 9 h 00 à 12 h 00

-fermé tous les jours fériés y compris Pâques.

Tri, Compostage, demande de composteur ou bac à ordures ménagère tél. 0 800 800 215

<b>ALLO ENCOMBRANTS</b>	04 50 20 65 86
-------------------------	----------------

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

**OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION**

Tél : 04 50 59 40 78

Fax : 04 50 59 49 54

E-mail : [otcollon@cc-pays-de-gex.fr](mailto:otcollon@cc-pays-de-gex.fr)

**OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: [Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr](mailto:Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr)

Lundi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

**CALENDRIER DES GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2006****SEPTEMBRE 2006**

02/09/2006 au 09/09/2006 **MAISSA**  
 09/09/2006 au 16/09/2006 **LOTZ-MATTERN**  
 16/09/2006 au 23/09/2006 **BARBOTIN**  
 23/09/2006 au 30/09/2006 **LARTAUD**

**OCTOBRE 2006**

30/09/2006 au 07/10/2006 **SAVARIAU**  
 07/10/2006 au 14/10/2006 **MASCETTI**  
 14/10/2006 au 21/10/2006 **BOUVIER**  
 21/10/2006 au 28/10/2006 **DOREAU**  
 28/10/2006 au 04/11/2006 **POALI**

**NOVEMBRE 2006**

04/11/2006 au 11/11/2006 **MERCIER**  
 11/11/2006 au 18/11/2006 **REVOL**  
 18/11/2006 au 25/11/2006 **ARBEZ**  
 25/11/2006 au 02/12/2006 **COTTIN**

**DECEMBRE 2006**

02/12/2006 au 09/12/2006 **ROBERT**  
 09/12/2006 au 16/12/2006 **MAISSA**  
 16/12/2006 au 23/12/2006 **FERNOUX**  
 23/12/2006 au 30/12/2006 **DRAI**  
 30/12/2006 au 06/01/2007 **MASCETTI**

Dates sous réserve de changement en cours d'année, en cas de doute appeler le 15

**La garde commence le jour indiqué à 18 heures et se termine le jour indiqué à 18 heures.**

ARBEZ	Place de la Mairie, THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY	22 Rue de Genève, St GENIS	04 50 42 11 49
BOUQUET	6 Chemin du Levant, FERNEY	04 50 40 68 97
BOUVIER	Rue de la Mairie, CESSY	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire, PREVESSIN	04 50 40 57 66
DOREAU	VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI	539 rue Aiglette Nord, GEX	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue, DIVONNE,	04 50 20 00 93
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5, SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD	10 R des Hautains, ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie, FERNEY	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains, DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI	Route de Mategnin, PREVESSIN	04 50 28 06 79
MERCIER	Arcades d'Ornex, ORNEX,	04 50 40 53 86
PAOLI	Les Vertes Campagnes, GEX	04 50 41 52 75
REVOL	5 Avenue Voltaire, FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry, THOIRY	04 50 20 87 57
SAVARIAU	Im. Les Tetras, Le Patio, GEX	04 50 41 54 04

**Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.**

**Service de garde vétérinaires : composer le numéro d'une des cliniques vétérinaires du Pays de Gex pour obtenir en cas d'urgence les coordonnées du service de garde.**  
**St-Genis : 04.50.42.12.34      Gex : 04.50.41.76.45**

**SOMMAIRE**

		<b>INFO MAIRIE</b>	<b>PAGE 8</b>
<b>UTILE PRATIQUE</b>	<b>PAGE 2</b>	<b>CENTRE DE LOISIRS</b>	<b>PAGE 10</b>
<b>SERVICE DE GARDE</b>	<b>PAGE 3</b>	<b>LES SOCIETES</b>	<b>PAGE 11</b>
<b>LE CARNET</b>	<b>PAGE 4</b>	<b>TRIBUNE LIBRE</b>	<b>PAGE 15</b>
<b>EDITO</b>	<b>PAGE 5</b>	<b>PETITES ANNONCES</b>	<b>PAGE 16</b>
<b>LA MAIRIE</b>	<b>PAGE 6</b>	<b>CALENDRIER DES FETES</b>	<b>PAGE 16</b>

### Naissances

Tiago PEREIRA, né le 28 mai 2006.  
Octave DEVESA, né le 7 juin 2006.  
Emma LEGROS, née le 8 juin 2006.  
Rédoine BAR-RHOUT, né le 22 juin 2006.  
Jules DASSONVILLE, né le 2 juillet 2006.  
Noémie PERARD—JACQUET, née le 17 juillet 2006.  
Suzie MAIRE, née le 3 août 2006.  
Sylvain KLUMB, né le 6 août 2006.  
Marine BEREZIAT, née le 8 août 2006.  
Yvann MESTRE, né le 28 avril 2006.

### Mariages

Olivier GREGAUD et Nathalie SPILLER, le 2 juin 2006.  
Christophe GILBERT et Catherine BRAHY, le 8 juillet 2006.  
Dusan ZIVKOVIC et Katherine MILLIGAN, le 31 août 2006.  
Michel BOREL et Madeleine SARRASIN, le 2 septembre 2006.

### Décès

Inge OLLENHAUER, décédée le 13 août 2006.

### FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Le secrétariat de mairie sera fermé du 26 décembre 2006 au 29 décembre 2006 inclus.

### INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE (concerne les français et les européens)

**Vous avez jusqu'au 31 décembre 2006 pour venir vous inscrire en mairie sur la liste électorale.**

### AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, venez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez bienvenu(e).

### EN CAS DE DEPART DE LA COMMUNE

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat soit en téléphonant au 04.50.56.31.08.

### CONTENEURS POUR ORDURES MENAGERES

Pour les nouveaux habitants qui ne possèdent pas encore de conteneurs à ordures ménagères provenant de la Communauté de Communes du Pays de Gex, il est recommandé de s'adresser directement au service déchets de la Communauté en téléphonant au **04 50 99 12 01**

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en juillet, août, septembre 1990, venir avant le 15 octobre 2006.**

**Les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et les jeunes garçons nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1980 ne doivent pas se faire recenser.**

Pour toutes questions relatives au service national,  
téléphonez au **03.04.38.36.36** minitel : **3615 ARMEE** internet **ww.défense.gouv.fr**.

## EDITO

Au risque de lasser, je pourrais reprendre l'Edito du Petit Péronnais n° 39 (septembre à décembre 2005) ou le dernier Edito (avril à juin), sans en changer, malheureusement, une seule ligne, bien au contraire.

En effet, nouvelles effractions à l'école, au stade de foot, tags sur tous les murs de la salle Champ Fontaine ont été notre lot pendant tout l'été. Est-ce une réponse aux maigres tentatives des douanes et de la gendarmerie pour s'attaquer à la drogue, très, voire trop présente sur notre commune ?

Voilà 2 ans que je demande aux gendarmes d'intervenir sur notre territoire, sans succès. Aujourd'hui, ils sont obligés de venir presque tous les jours pour relever les diverses infractions nommées ci-dessus.

Ne parlons plus de la peur des gendarmes. Leur manque de présence sur le terrain, pendant des années, fait qu'ils ont perdu le peu de crédit qu'ils pouvaient encore avoir auprès des adolescents.

Si ces remarques sur les jeunes restent valables au fil des Petit Péronnais, elles restent également valable sur le fait que, presque personne, ne voit jamais rien, n'entend jamais rien, et ne sait jamais rien.

En ce qui concerne la vie plus traditionnelle de notre commune, vous trouverez à l'intérieur de ce journal tous les renseignements concernant l'enquête publique du PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est un long et difficile travail que mes collègues et moi avons achevé. Maintenant, vous avez la possibilité de faire évoluer ce document, alors à vous de « jouer » !

Une réunion publique de présentation aura lieu avant l'enquête, le **lundi 9 octobre à 20h00 à la salle Champ Fontaine.**

Un sujet récurrent en septembre, la rentrée scolaire. 217 enfants fréquentent l'école primaire dont 8 enfants en Classe d'Intégration Scolaire. Toutes les autres classes ont des effectifs importants avec une moyenne de 27 élèves, sauf le CP qui compte 35 élèves. Bizarrement, la classe suivant la Grande Section de maternelle n'en dénombre que 15. Tous ces chiffres pour vous dire qu'il faudra prévoir au budget 2007, une classe supplémentaire, et la réaliser si les prévisions chiffrées du mois de février permettent la création d'un nouveau poste de professeur des écoles par l'Education Nationale.

Au sujet de la voirie, je m'excuse auprès des habitants de Logras de la longueur des travaux occasionnés par la mise en place du gaz de ville; l'entreprise devait terminer fin juillet, soit près de 2 mois de retard. Mais en tout état de cause, tout sera terminé pour mi-octobre date de l'arrivée officielle du gaz à Logras.

Les travaux du collège devraient commencer en février 2007, ce qui nous permettra de réaliser, entre temps, un accès par la future route, allant du rond-point du Martinet à la route de Péron : ce qui évitera à une noria de camions de traverser nos villages. Actuellement le permis de construire du collège est en cours d'instruction et celui du gymnase sera déposé dans le mois d'octobre.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel automne et vous retrouverai avec plaisir dans le prochain Petit Péronnais.

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PERON  
DU 31 MAI 2006**

Absents excusés : Mme LEMAITRE (pouvoir à Mme Rolli), Mrs MARTINEK, ZAMORA

Absents : Mrs DAVIS, RABILLER

**1. DELIBERATION**

**1.1. Autorisation pour dépôt de permis de construire pour le collège par M. le Président du Conseil Général de l'Ain**

Approuvée à l'unanimité

**1.2. Autorisation pour dépôt de permis de construire pour le gymnase par M. le Président du Syndicat Intercommunal à vocation scolaire du Sud Gessien (SIVOS)**

Approuvée à l'unanimité

**1.3. Programme travaux forestiers 2006**

\* travaux d'investissement :

Futaie jardinée

Dépressage de plantation dans la parcelle 14

Pour un montant arrêté à la somme de 8 229 €TTC.

\* travaux d'entretien :

Entretien du parcellaire et des limites dans les parcelles 35-36-37,

Travaux touristiques

Entretien d'équipements touristiques

Sentiers des gardes.

pour un montant arrêté de 4 931.37 €TTC

Approuvée à l'unanimité

**2. POINTS DIVERS**

**2.1. Bilan 2005 de l'auberge communale**

La hausse significative du chiffre d'affaire, aussi bien pour le restaurant (+6,7%) que pour l'hôtel (+23%), prouve, si besoin était, le bon fonctionnement de cet établissement.

**2.2. Programme 2006 Syndicat d'électricité**

Le syndicat intercommunal d'électricité du Pays de Gex financera, sur ses fonds propres et pour un montant de 120 000 € les travaux prévus en 2007 pour la rue Dommartin et en 2007 - 2008 pour la nouvelle route d'accès au collège.

**2.3. Réalisation du budget**

\* élagage tilleul pour 538 €

\* solde mission étude de la SNCF pour voie d'accès collège pour 8 037 €

**3. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTER-COMMUNALES**

**3.1. SCOT**

M. Le Maire fait remarquer que la philosophie du prochain SCOT ressemble aux choix qu'ont fait les élus de Péron pour le futur PLU.

**3.2 CCPG**

3.2.1. Comité communautaire

M. Le Maire informe l'assemblée des nouvelles compétences que va reprendre, dès 2007, la CCPG.

**3.3. SIVOS du Sud Gessien**

L'architecte retenu pour le gymnase est le bureau GERBE de Bourg en Bresse.

**4. COURRIER**

4.1. Lettre de M. Le Directeur d'école concernant la présence de jeunes dans la cour et des dégradations intervenues à l'école ces derniers temps. Un rendez-vous sera pris avec M. Devesa pour discuter de ces problèmes.

4.2. Lettre M. et Mme BARONETTI pour demander l'arrêt des travaux de construction du chalet de M. PÉRARD. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas l'arrêt des travaux pour le chalet, mais demande que M. Pérard revienne à la terrasse d'origine.

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PERON  
DU 22 JUIN 2006**

Absents excusés : Mme LEMAITRE (pouvoir à Mme Rolli), Mrs GIROD, MARTINEK, ZAMORA

Absents : Mrs CARETTI, RABILLER

**1. DELIBERATION**

**1.1. Approbation des statuts de la CCPG**

Approuvée à l'unanimité

**1.2. Désignation d'un avocat suite aux requêtes en référé suspension et en annulation déposées par M. et Mme BARONETTI, et délégation au Maire**

Par la requête en référé suspension, M. et Mme BARONETTI demandent au Tribunal :

De suspendre le permis de construire n° PC0128805J1039 en date du 24 avril 2006 délivré par M. le Maire de Péron.

De condamner la Commune de Péron à verser à M. et Mme BARONETTI la somme de 1500 € en application des dispositions de l'article L.761-1 du Code de justice administrative

LE CONSEIL MUNICIPAL désigne Me Nathalie AÏM, avocat à Saint-Genis-Pouilly pour engager toutes procédures, afin de défendre la commune dans ces dossiers.

Approuvée à l'unanimité

**1.3. Nouveau contrat d'entretien pour l'éclairage public**

Approuvée à l'unanimité

**2. POINTS DIVERS**

**2.1. Plan de circulation**

M. Le Maire présente à l'assemblée le compte-rendu de

la réunion avec le bureau CITEC du 1<sup>er</sup> juin 2006.  
Une première esquisse du schéma de déplacement aura lieu en septembre.

## 2.2. Voirie

Les ralentisseurs (rétrécissement de la chaussée + coussin berlinois) sont installés rue de chez Crédy et rue de la Louye.

## 2.3. Bail GRALET – POUTOUILLE

M. Le Maire présente à l'assemblée la marche à suivre pour renouveler le bail des chalets d'alpage dans la mesure où la famille Delavière est d'accord pour le poursuivre. Ce devrait être le cas, à confirmer par courrier.

## 2.5. Aménagement foncier

Le projet d'aménagement est actuellement bloqué.  
Une réunion du groupe de travail devrait être organisée en septembre pour la présentation de l'avant projet du nouveau découpage des terrains agricoles en octobre.

## 2.6. Finances

### 2.6.1. Réalisation du budget

- tronçonneuse + souffleur : 1012.11 €
- destructeur papier : 383.62 €
- partie du mobilier pour la bibliothèque : 169.35 €
- acompte pour régénération du stade de foot: 8410.80 €
- électrification du local pour la chasse dans bâtiment des sociétés : 1032.43 €

### 2.6.2. Ligne de trésorerie

En caisse au 13 juin 2006 : 82000 €, à ce jour nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie depuis le début de l'année.

## 2.7. Vente de bois

La vente a rapporté à la commune 5000 €, légèrement moins que les prévisions de l'ONF, mais plus que les prix de l'année précédente.

## 2.8. Contentieux

Maître Majérowicz demande si la commune est intéressée pour poursuivre l'action contre l'Etat suite à l'annulation du POS de 2002 avec des honoraires s'élevant forfaitairement à 500 €

*Accord à l'unanimité des conseillers municipaux*

## 3. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

### 3.1. Permis de construire et déclarations de travaux

#### Déclaration de travaux

- Gigi Dominique pour la modification de tuiles transparentes en deux velux, à Greny, route de Lyon. Avis favorable.
- Communauté de communes du Pays de Gex pour clôture autour de la future station de Greny. Avis favorable.
- Besson René pour installation d'une serre à Logras rue de Bruel. Avis favorable.
- Peney-Girard Dorothée pour la pose d'un portail et

d'une clôture, chemin de la Louye à Logras. Avis favorable.

-Claret René pour installation d'une piscine, chemin du Crêt. Avis favorable.

-Blanc Régis pour la modification et agrandissement d'une porte, rue de la fruitière à Logras. Avis favorable.

#### Déclaration pour installations et travaux divers :

- Landecy Jean-Yves pour la construction d'une plateforme de loisirs, chemin du Crêt. Avis favorable

#### Permis de construire :

-Borca Xavier pour modification permis de construire, concernant façade, et divers, route de la Combe. Avis favorable.

-Sté Promoval, pour construction de 38 logements, vie de l'Etraz. Avis favorable.

## 3.2. SOCIALE

### Compte rendu de la réunion sur La Roulinotte

Taux de fréquentation du mois de mars 88,9% et avril 90,4%

### Compte rendu de la réunion sur le C.L.S.H

- Les effectifs sont en progression constante (36 enfants certains jours pendant les vacances d'avril).

- Le prix de la garderie augmentera à partir de la rentrée : 2,50 €

- Mise en place du quotient familial à la rentrée 2006.

## 3.3. RELATION SOCIETES

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Football

#### Club Sud Gessien

Bilans moraux et financiers. Club à budget important : environ 120000 € ; bilan très satisfaisant des équipes fanions en particulier ; bilan plus contrasté chez les féminines. Après la fusion, le club a pris sa vitesse de croisière, et l'engagement total des responsables permet une collaboration efficace entre Thoiry et Péron.

Projets pour le stade Bernard BLANC à Logras : mise aux normes des cages de buts avec participation financière des communes de Farges et Saint-Jean-de-Gonville.

Installation de 4 projecteurs démontés à Thoiry qui éclaireront le terrain d'entraînement.

Réfection du terrain d'honneur.

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Bibliothèque

Une forte activité, soutenue par des bénévoles qui se rendent disponibles toute l'année, et une fréquentation importante des lecteurs plaçant cette association juste derrière les médiathèques de Divonne et Saint-Genis.

Exercice marqué par une variété de manifestation : concert, rencontre avec l'histoire, animations littéraires, loto...

## Cimetière

Après notre article paru dans le Petit Péronnais N°32, le calme semblait revenu dans notre cimetière. Mais voilà, cet été, la gendarmerie et la mairie étaient informées de la disparition de pots de fleurs, témoins de l'affection de parents à leur petit, ... puis retrouvés dans l'enceinte même du cimetière, jetés dans un buisson près du mur sud-est. La mairie réfléchit à la meilleure solution à mettre en place pour stopper ces actes stupides et irrespectueux.

Maxime COLLET

## *La Mairie de PERON est inscrite dans le dispositif*

### « CARTE FAMILLE NOMBREUSE »

**Les familles pouvant bénéficier des avantages liés à cette carte, et qui ne la possède pas encore, peuvent se procurer le formulaire d'inscription en gare de BELLEGARDE-SUR-VALSERINE. Voir ci-dessous .**

#### *Les avantages liés à la nouvelle carte*

Elle permet d'accéder à de nombreux avantages commerciaux, au-delà des transports ferroviaires, dans tous les grands secteurs de la vie quotidienne.

Au 9 juin 2006, 22 partenaires ont signé une convention afin d'offrir ces avantages aux familles détentrices de la carte : Acadomia, Auchan, Avis, A2Presse, Boulanger, Buffalo Grill, C&A, les Déménageurs Bretons, Fiat, le Futuroscope, Giga Store, Homair, Lissac, Novotel, le Parc Astérix, Pizza Pub, Le Printemps, La Redoute, Réunion des musées nationaux, Spir, Véli, Yves Rocher.

La SNCF reste bien sûr le premier partenaire et continue d'offrir des réductions sur les tarifs ferroviaires :

- 75 % de réduction pour chacun des membres des familles de 6 enfants (1) et plus ;
- 50% de réduction pour chacun des membres des familles de 5 enfants (1);
- 40% de réduction pour chacun des membres des familles de 4 enfants (1);
- 30% de réduction pour chacun des membres des familles de 3 enfants (1) ;
- 30% de réduction sur les billets de seconde classe pour les parents ayant eu ou élevé 5 enfants simultanément.

Les titulaires de l'ancienne carte familles nombreuses bénéficient de tous les nouveaux avantages. Ils n'ont pas besoin d'obtenir une nouvelle carte.

#### *La durée de validité de la carte*

La carte famille nombreuse est valable 3 ans. Pour continuer à bénéficier des avantages qui y sont liés, la famille doit ensuite renouveler sa demande.

Pour les pères et mères ayant eu ou élevé 5 enfants ou plus, la durée de validité est de 6 ans.

#### *Le coût de la carte pour une famille*

C'est un coût de gestion et de traitement des dossiers de demande : toujours 18 € quel que soit le nombre de cartes délivrées à l'ensemble de la famille. Le traitement du dossier comprend la remise du kit de demande de carte (impression, diffusion), la vérification des informations et pièces justificatives demandées à la famille, la fabrication des cartes pour chacun des membres de la famille et leur envoi.

#### *Où se renseigner sur les partenariats?*

Site Internet du ministère : [www.famille.gouv.fi](http://www.famille.gouv.fi), rubrique familles nombreuses.

Service SNCF: 3635 (0,34 E TTC/min)

**(1) Hors limitations de validité liées au 18<sup>ème</sup> anniversaire d'un enfant et/ou à la fin de résidence ou d'activité en France**

## Numérotation des maisons

Nous poursuivons le programme de numérotation des maisons. Les personnes n'ayant pas encore leur plaque numérotée pourront se la procurer auprès du secrétariat de la mairie

**dès le 15 novembre 2006 aux heures habituelles d'ouverture.**

Maxime COLLET

## Circulation des mineurs hors de l'espace Schengen Rappel de la Préfecture

### 1. Intérêt de la possession d'un titre d'identité et de voyage pour un mineur pour un déplacement au sein de l'espace Schengen

L'article 2 de la convention d'application de l'accord de Schengen du 19 juin 1990 prévoit que « *les frontières intérieures peuvent être franchies en tout lieu sans qu'un contrôle des personnes soit effectué* ». Néanmoins, en cas de contrôle d'identité sur le territoire d'un autre Etat partie, les ressortissants français restent soumis au droit de cet Etat et peuvent être amenés à justifier de leur identité ou de leur nationalité.

### 2. Documents à produire lors du déplacement d'un mineur hors de l'espace Schengen

En application de l'article 6-2b de la convention d'application de l'accord de Schengen, pour franchir les frontières extérieures, « *toutes les personnes doivent faire l'objet au moins d'un contrôle permettant l'établissement de leur identité à partir de la production ou de la présentation des documents de voyage* ».

La simple production d'un livret de famille, d'un acte de naissance ou d'une déclaration de perte ou de vol de titre d'identité ne suffit pas pour l'identification d'un enfant et n'est donc pas acceptée.

Pour franchir les frontières nationales, un mineur français, quel que soit son âge, doit être en possession :

\* S'il voyage avec une personne titulaire de l'autorité parentale:

- d'une carte nationale d'identité en cours de validité
- ou d'un passeport individuel en cours de validité
- ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans, valable seulement pour l'entrée en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et en Italie

\*S'il voyage seul ou avec un tiers

- d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'une attestation d'autorisation de sortie du territoire
- ou d'un passeport individuel en cours de validité (certains pays exigent en outre une autorisation de sortie du territoire)
- ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans, valable seulement pour l'entrée en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et en Italie.

**Réunion pour le calendrier des Fêtes :**  
**Mardi 10 Octobre 2006 à 19h30 Salle Champ Fontaine**

**Associations : demandes de subvention**  
A transmettre au secrétariat avant **le 30 octobre 2006.**

**IMPORTANT:** Joindre au dossier le bilan financier de l'exercice écoulé et le budget prévisionnel de l'année à venir.

**Vente des brioches de l'ADAPEI :**  
**Samedi 14 octobre 2006 et Dimanche 15 Octobre 2006**

**Agenda des manifestations en ligne :**  
associations et collectivités locales, vous pouvez remplir directement le formulaire correspondant à la manifestation.  
**Accès:** [www.cc-pays-de-gex.fr](http://www.cc-pays-de-gex.fr) puis **accès thématiques** puis **agenda des manifestations**

**Ceci s'adresse aux personnes désireuses de s'initier à l'ordinateur et ses logiciels (enfants, personnes âgées...) :**

Contactez **Odile LIGNON**  
719-Route de Crozet **01710—THOIRY**  
Tél.: 06 31 61 21 34 email: [olignon@clubinternet.fr](mailto:olignon@clubinternet.fr)  
Formatrice en Informatique

**Recensement complémentaire :**

Il sera effectué entre le 1er Octobre et le 15 octobre 2006 par Mme LEVRIER M.

**CCAS**

Les personnes ayant **70 ans et plus**, qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales peuvent s'adresser à la mairie si elles veulent participer au repas annuel du CCAS.

Nous rappelons que **la livraison de repas à domicile** est possible. S'adresser à la mairie

**CENTRE DE LOISIRS**

**Petit compte rendu de l'été :**

Le centre a accueilli tous les jours une moyenne de 14 enfants par jours venus d'ici et d'ailleurs !

La semaine sportive a été la plus appréciée par les enfants puisqu'ils sont venus à 31 pour s'essayer à l'escrime et au Kung Fu ! D'autres ont pu goûter au canyoning à Seyssel. Le soleil a boudé le camp de Seyssel, mais nos 8 enfants ont été ravis malgré le froid qui s'est bien installé. Je rappelle aux parents que les photos sont visibles sur le site Internet de la Mairie rubrique centre de loisirs.

**Information générale :**

Je vous rappelle les horaires d'ouverture : Périscolaire 16h30 – 18h ; Mercredi et vacances 8h – 18h .

Tel 04 50 48 31 52. Email : [centre.loisirs.peron@wanadoo.fr](mailto:centre.loisirs.peron@wanadoo.fr)

**Prochaines vacances :**

La Toussaint du mercredi 25 octobre au vendredi 3 novembre inclus (1<sup>er</sup> novembre fermé).

A Noël, le centre est fermé pendant les vacances.



**PROJET DES VACANCES TOUSSAINT :**

Nous proposons un camp de 3 jours dans le Doubs (les 25,26 et 27 octobre). Nous serons hébergés dans une ferme pédagogique qui nous permettra de vivre au rythme des animaux pendant 2 jours. Bien reposés, nous irons visiter le Parc DINO-ZOO  
Coût approximatif 95 €

Age des enfants : à partir de 7 ans

**Attention ! Il n'y a que 8 places. Réserver dès maintenant !**

**SPORTS**

**ESCRIME :** Nous avons, à la demande de plusieurs parents, obtenu de M. Eric DESPERIER, diplômé d'Etat en escrime de nous proposer des cours pour l'année 2006/07. Son emploi du temps étant déjà chargé, il nous propose d'initier nos enfants de 10h à 11h30 le mercredi matin et ce pour la période du 10 janvier au 3 avril soit 12 cours. Le prix du cours par enfant est de 7€ L'enfant aura la possibilité de passer 2 blasons pendant cette période. Cette solution sera retenue si au moins **10 enfants** participent ; veuillez donc inscrire vos enfants dès maintenant.

**SPORT PROPOSITIONS :**

Le centre de loisirs est aussi un support pour permettre à vos enfants de pratiquer un sport à l'année. Suite à l'expérience de cet été, nous avons mis en place l'escrime pour éviter aux familles de se déplacer jusqu'à St Genis. Vous pouvez faire d'autres propositions afin que certains sports soient pratiqués à côté de chez vous.



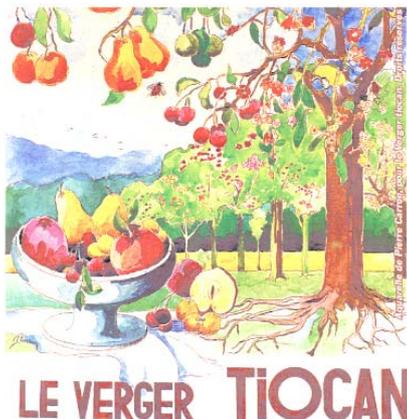
**Enfin !** Nous avons mis en place le quotient familial (QF) pour le paiement. Il faudra donc emmener vos trois dernières fiches de paie pour le calcul de votre QF. Cela devrait favoriser les familles à faible

revenus et rendre le centre accessible à tous, ce qui est, je vous le rappelle, l'objectif que nous nous étions fixés la Mairie, Familles Rurales et l'équipe. Les forfaits sont toujours disponibles pour les vacances.

**PRIX GARDERIE :** Le prix du ticket de garderie s'élève maintenant à 2€50 par soir de garde et par enfant. Les tickets achetés pendant la période scolaire 2005/06 sont toujours valables mais seront réajustés pour la nouvelle année 6/07.

# Tous à la Fête du Verger Tiocan !

## Samedi 7 octobre et dimanche 8 octobre



**Samedi 7 octobre**, à Greny, de 14h à 18h

Découverte du verger de sauvegarde des variétés fruitières traditionnelles et de la nouvelle salle d'accueil « André Monnet » qui porte le nom de l'ancien président, décédé en août 2004 ; Rencontre avec les spécialistes, détermination des fruits, collection de fruits du verger ;

Vente de pommes et de jus de pommes.

**Dimanche 8 octobre, salle Champ Fontaine, à Péron, de 10h à 18h**

Les collections de fruits du Verger Tiocan et de l'Ecole horticole de Lullier-Genève ; Rencontre avec les professionnels et les bénévoles de l'association; détermination des fruits ;

Expositions du Parc régional « sur la Route des savoir-faire », de la FRAPNA « chouettes et hiboux » ; de l'association des Vieux métiers « Outils d'autrefois » ;

Dessins des enfants des écoles : « le verger imaginaire » ;

Poteries, vannerie, miel ... à voir, à vendre, ...avec les artisans ;

Musique d'antan (vielle à roue); des contes inédits sur les arbres, les fruits, la forêt, ... pour petits et grands ;

Tartes aux pommes, pommes du verger, jus de pomme ... à consommer sans modération ; le vieux pressoir en action...

... et le traditionnel repas « boudin aux pommes » à 12€ à partir de 12h30.

***A la Fête du Verger Tiocan, venez goûter le terroir !***

### **Chiens errants : encore des plaintes !**

Aux propriétaires de chien(s). Nous rappelons que les chiens ne doivent sortir des propriétés qu'accompagnés et en laisse . Trop de plaintes parviennent en mairie à cause de ce vagabondage canin. Nous conseillons fortement aux personnes victimes de préjudices de porter plainte à la gendarmerie, et aux propriétaires de chiens de se conformer aux arrêtés en vigueur.

La Mairie

### **La Poste de PERON**

#### **Adopte de nouveaux horaires**

à partir du 4 septembre 2006

Bureau ouvert:

DU LUNDI AU VENDREDI

SAUF LE MERCREDI

De 9h30 à 12h00

De 15h00 à 17h30

LE MERCREDI ET LE SAMEDI

De 9h30 à 12h00

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi : 11h30

Le samedi: 12h00

Pour un conseil financier ou rendez-vous :

Muriel VEYRIER ☎ 04 50 56 42 22

**PARFOIS,**  
*il ne faut pas beaucoup pour se sentir mieux dans sa peau !*  
*Améliorer la conscience du corps, le renforcer et l'assouplir*  
*cela vous tente ?*

**Venez donc nous rejoindre pour une gymnastique en douceur et en respect pour le corps dans une atmosphère chaleureuse et détendue !**

**Soyez les bienvenus à partir du 11 septembre**

**à PERON**

**le lundi de 8h45 à 10h**

**le mercredi de 19h00 à 20h15**

**le jeudi de 9h00 à 10h15**

lieu : bâtiment des sociétés, 98, rue du Mail, Péron

renseignements et inscriptions : Sygun Schenck, tél. : 04 50 59 15 03

e- mail : [sygun@wanadoo.fr](mailto:sygun@wanadoo.fr)

Sygun Schenck: professeur de danse et de gymnastique diplômée ; éducatrice somatique, certifiée en 'Integrative Bodywork and Movement Therapy'

## **La fabrication de la chaux dans le passé.**

Pour faire suite à l'histoire du four à chaux, ci-dessous reproduit le document expliquant comment était fabriquée la chaux à l'époque et ses usages principaux (texte issu du document aimablement prêté par M. JUILLARD)

« On fabrique la chaux en calcinant des calcaires. Le carbonate de calcium, sous l'action de la chaleur, se décompose. Le gaz carbonique se dégage et il reste de la chaux. Il existe différentes méthodes de cuisson des calcaires: cuisson intermittente à longue flamme, cuisson intermittente à courte flamme, cuisson continue à longue flamme et cuisson continue à courte flamme. La cuisson continue à longue flamme, la plus ancienne, s'opère dans des fours primitifs où l'on entasse la pierre à chaux sous une voûte formée également de pierres calcaires, en plaçant sur la voûte les plus gros morceaux et garnissant le reste du four avec des fragments de plus en plus petits. Sous cette voûte, on allume un feu de bois ou de houille en l'entretenant pendant un minimum de cinq jours, laps de temps nécessaire pour que la transformation du calcaire en chaux soit complète.

Pour procéder à la cuisson intermittente à courte flamme, on élève sous la voûte du four des couches alternées de pierres à chaux et de combustible. La combustion dure de trois à quatre jours, et le produit obtenu est de qualité supérieure au précédent. La combustion continue à longue flamme et la cuisson continue à courte flamme s'exécute dans des fours en maçonnerie spéciaux. »

Usages

« La chaux est très employée en agriculture pour le chaulage des terres, sous forme de lait de chaux; elle est utilisée pour blanchir et désinfecter les murs des écuries, des caves, des poulaillers, etc... pour préserver les arbres fruitiers des végétations parasites et détruire les œufs des insectes.

On l'emploie aussi dans la fabrication des mortiers, du carbure de calcium utilisé à la préparation de l'acétylène, du chlorure de chaux utilisé comme désinfectant, de la potasse, de la soude. »

## **COMITE DES FETES**

La rentrée vient de s'effectuer pour le comité des fêtes et après les succès retentissants du premier thé dansant en mai, de la marche du Gralet, de la fête de la musique et surtout de la soirée foot cinéma en plein air, les responsables de l'association sont de nouveau sur le pont avec le forum de septembre, un loto en octobre, la belote en novembre et bien sûr le Téléthon début décembre. Ces manifestations clôtureront une année bien remplie mais pour l'instant avec que des satisfactions. Ces réussites ont permis d'acquérir du nouveau matériel qui aidera les bénévoles de Péron. Le milieu associatif de la commune va apprécier ces acquisitions et d'autres achats auront certainement lieu avant la fin de l'année. Un appel est lancé aux responsables des associations communales afin de recenser leurs besoins. Merci de contacter DESMARIS Christian 06 75 09 59 70 [mdesmaris@wanadoo.fr](mailto:mdesmaris@wanadoo.fr)

## Atelier Peinture sur soie

### Ateliers créatifs

*Septembre* —> *Vacances de fin d'année :*

#### Déco de Noël

- Bougeoirs
- Déco de table
- Couronne de l'Avent
- Cartes de vœux
- Boules patchwork

*Janvier* —> *Vacances de février*

#### Atelier Soie

- Aquarelle
- Foulard (cire + godet)

*Mars* —> *Avril*

#### Déco de Pâques

- Œufs teints
- Déco branches avec œufs
- Déco fenêtres (windows colors)

*Mai* —> *Juin*

#### Atelier Soie

- Paréo en soie
- Foulard

Inscriptions par périodes thématiques—

Prix: selon nombre d'inscrits

Réunion d'information et inscription: fin  
septembre 2006

Tél: Dany: 06 07 94 24 64



06 88 90 10 55

### Halte Garderie Itinérante « LA ROULINOTTE »

Après trois semaines de vacances en août, la Roulinotte a remis son bébébus en service le 28 août.

Murielle la directrice, Annick son adjointe et Noémie accueillent vos enfants de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 suivant le planning ci-dessous :

Lundi matin à **Péron**

Mardi matin et après-midi à **Sauverny/Versonnex**

Jeudi matin à **Echenevex**

Vendredi matin à **Chevry** et

Vendredi après-midi à **St Jean de Gonville**

### INFORMATIONS

Du 31 juillet au 15 décembre 2006, le virage dit « du Nambin », sur la RD 1206, entre Bellegarde et Léaz sera en travaux pour améliorer la circulation et sécurité.

Les réglementations de la circulation sont ainsi prévues :

- entre le 31 juillet et le 1er septembre : fermeture complète la nuit entre 21h et 5h pour tous véhicules,
- pendant toute la durée du chantier de jour : travaux sous alternat à feux pour les seuls véhicules légers; interdiction totale pour tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Pendant toute cette période, une déviation sera mise en place par la Haute-Savoie entre Bellegarde et Viry.

### REMERCIEMENTS

Ce samedi 10 juin 2006, on sentait vraiment l'approche de la belle saison après un printemps froid qui n'en finissait pas : une journée idéale pour la montée au Gralet organisée de main de maître par le Comité des fêtes et les bénévoles. Il avait fallu monter le matériel, organiser la buvette, la restauration, les voyages en 4x4 pour les personnes fatiguées, avec les normes de sécurité sans oublier la bonne humeur. Que toutes ces personnes soient vivement remerciées pour cette belle journée. Un petit bémol, pourquoi si peu de monde et un seul élu municipal? Rendez-vous pour la montée du Gralet 2007.

Françoise Moutton



## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque « A livre ouvert » de Péron fait une rentrée retentissante et musicale à Péron. En effet, le 14 octobre, dès 19h, la salle Champ Fontaine accueillera 8 orchestres rock gessiens dont NON VOID....

Entrée en vente sur place : 5€ boissons et buffet.

Pour tout renseignement rendez-vous à la bibliothèque aux jours et heures de permanence (page 2 du Petit Péronnais) ou téléphonez au 04 50 56 41 39.

Organiser des concerts n'est pas la seule action de la bibliothèque. Outre l'accueil des lecteurs, des animations sont proposées aux enfants pendant les heures scolaires, en concertation avec les instituteurs, et encadrées par des bénévoles de l'association et des mamans. Un petit exemple du travail réalisé : en 2005-2006, les élèves de CM2 ont découvert ce qu'était une NOUVELLE. Après en avoir lu un certain nombre, les avoir étudiées et décortiquées, ils se sont lancés dans la création et 11 Nouvelles inédites ont vu le jour. Difficile d'en choisir une. C'est le tirage au sort qui a désigné celle de Mélanie et Baptiste :

### J' ai de la classe

Un jour, Tintin se promène dans son parc très lentement et se pose une question : « Tiens, j'ai oublié à quelle classe j'appartiens, je dois aller demander à mes copains. »

Elle le leur demanda, voici ce qu'ils répondirent :

Pouquet mangeait ses cerises et ne put répondre.

Mimi surveillait ses petits et ne put répondre.

Mabeau : Quel âge as-tu ?

- 54 ans.

- Mais tu es bien petite pour ton âge !

Couge : Tu n'es pas en primaire.

Bouche : Tu n'es pas en terminale.

À la maison, quand Tintin a fini sa salade ...

« Mais qu'est-ce qu'ils racontent mes copains ? Et puis c'est quoi la primaire et la terminale ? ... Ah mais oui, je me rappelle : je suis une tortue de la classe des reptiles ! »

**ANPE du Pays de Gex - 4, rue de la Liberté**

**01630 S' GENIS POUILLY**

**Tel. 04 50 28 24 14 / Fax 04 50 28 25 69**

L'ANPE Rhône-Alpes organise, avec de nombreux partenaires, pour la deuxième année consécutive, une manifestation destinée à un large public:

### « La Semaine de l'Emploi »

Cette opération a pour but de faire découvrir les secteurs professionnels et les métiers, d'aider les demandeurs d'emploi à s'insérer sur le marché du travail, et de faciliter les recrutements des entreprises en multipliant les contacts.

Du 16 au 20 octobre 2006 dans toute la région Rhône-Alpes près de 140 actions sont prévues dans 80 villes différentes avec la présence de plus de 1000 entreprises qui recrutent.

A cette occasion, l'ANPE du Pays de Gex organisera le 17 octobre 2006 un forum du recrutement à la salle Jean Monnet de St Genis Pouilly de 9h30 à 17h00.

Plaquette info en Mairie- **programme dans votre ANPE et sur [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr)**



**LETTRE OUVERTE A « PERON VILLAGE »**

Chers « Péronnais Villageois »

Les conseillers municipaux et moi-même avons convenu de ne plus répondre à vos diatribes de fanatiques de la boîte aux lettres nocturne mais trop, c'est trop ! Tant de non-dit, de contrevérités nécessitent une réponse et nous obligent à revenir sur votre distribution d'avant les vacances.

- **Oui, nous avons le statut de petite ville dans le cadre du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial).** Si, comme vous l'écrivez, « vous ne pouvez qu'encourager la progression des services offerts aux péronnais », il faut un moyen urbanistique pour le faire. Etre inscrit au SCOT dans les petites villes en est un. Par exemple, les bourgs n'auront le droit qu'à une zone artisanale de 2 hectares, vu le succès d'Ecomarché, nous souhaitons poursuivre le développement de la commune dans cette voie. Etre inscrit dans les petites villes le permet. C'est une des raisons parmi d'autres. Vous verrez à la lecture du dossier de la Documentation d'Orientation Générale du SCOT et peut-être plus encore, en lisant le journal de la commune de Challex du mois de septembre 2006, qu'il vaut mieux être classé dans les petites villes que dans les « Bourgs ». Enfin nous vous rappelons que le SCOT est un document de type « maximum », c'est-à-dire que vous ne pouvez pas faire plus que ce qu'il indique, mais vous pouvez faire moins. Nous vous rappelons également, qu'il est difficile de faire progresser des services si la population ne progresse pas ou alors, il faut augmenter les impôts.
- **Oui, actuellement, nous avons des projets de constructions sur la commune.** Ces projets sont légitimes puisque instruits sous le POS de 1992 qui autorise de telles réalisations. En outre, bon nombre d'entre vous, déjà Péronnais à l'époque, n'ont pas fait de remarques sur ces possibilités d'urbanisation et quelques uns en ont bien profité. De plus, quand vous défendez le projet d'un membre de la famille d'un de vos « Péronnais Villageois » renseignez-vous avant d'écrire n'importe quoi ! Nous ne souhaitons pas que des immeubles, nous souhaitons un plan d'ensemble sur l'ensemble des terrains concernés.
- **Oui, nous avons actuellement une croissance forte,** qui nous ramène au paragraphe précédent; mais n'ayez crainte, le futur PLU sera conforme aux croissances exigées par le SCOT ! Soit 2,5% par an pendant 10 ans. Croyez bien que certains d'entre vous, favorables à un développement mesuré, ce qui sera le cas, seront surpris par son corollaire : peu de terrains mis à disposition pour la construction.
- **Non, il n'y aura pas de zone sportive à la sortie de Logras.** Mais il est vrai que nous en avons parlé et même cartographié à un moment. Par contre, ne mélangez pas un terrain de foot en herbe et son stabilisé, avec les besoins du collège qui sont : un gymnase, des aires extérieures pour la course, le lancer et le saut.
- **Non, nous ne déplaçons pas un passage à niveau,** nous créons un passage à niveau sécurisé. Et si il sera à cet endroit, c'est tout simplement parce qu'il nous semblait logique de faire partir une route d'un rond-point existant plutôt que 25 mètres plus loin, logique de créer une route plutôt que d'en agrandir une arrivant sous une ligne électrique de 20 000 volts.
- **Oui, nous persistons à penser qu'il vaut mieux adapter un plan de circulation à un plan d'urbanisme que l'inverse.** Il est plus simple d'avoir une vue globale de la commune pour s'attaquer ensuite à toutes ses déclinaisons, le plan de circulation en étant une. Pour prendre une image, peut-être que chez vous, vous mettez le toit avant les murs; nous nous voulons que le toit et les murs tiennent.

Enfin et d'une manière générale, vous qui fréquentez le conseil municipal assidûment, essayez de prendre le bon vocabulaire, de sorte que nos lecteurs ne soient pas perdus : ce n'est pas une concertation, c'est une enquête publique, pas en septembre mais en octobre et ce n'est pas un cahier de doléances mais un cahier d'enquête publique. Vous verrez d'ailleurs qu'en fait de doléances l'essentiel des demandes portera sur la création de terrains constructibles.

Avant de vous quitter, chers « Péronnais Villageois », pouvez-vous nous indiquer ce qu'est une rentrée musclée ? Terme quelque peu péjoratif pour de grands adultes comme vous.

Dans l'attente, recevez, chers « Peronnais Villageois », nos meilleures salutations.

Le Conseil Municipal à l'exception de Mme LEMAITRE

## AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

**Pour le numéro 43 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 24 novembre 2006.**

**Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance**

La Rédaction

# Calendrier des fêtes

OCTOBRE 2006			
Samedi 7	VERGER TIOCAN	FETE DE LA POMME	CF
Dimanche 8	VERGER TIOCAN	FETE DE LA POMME	CF
Vendredi 13	TIOCANIE	REPETITION	CF
Samedi 14	BIBLIOTHEQUE	SOIREE ROCK	CF
Dimanche 22	PAROISSE	LOTO	CF
NOVEMBRE 2006			
Vendredi 3	COMITE DES FETES	CONCOURS DE BELOTE	CF
Vendredi 17	TIOCANIE	REPETITION	Salle du conseil
Vendredi 17	SOU DES ECOLES	SOIREE BOJOLAIS	CF
Samedi 25	FOOT	LOTO	CF
DECEMBRE 2006			
Samedi 2	COMITE DES FETES ET SOU DES ECOLES	THELETON	CF
Vendredi 8	PETANQUE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Vendredi 8	TIOCANIE	REPETITION	Salle du conseil
Samedi 16	BELOTE GESSIENNE	MARATHON DE BELOTE	CF
Dimanche 17	SOU DES ECOLES ET CENTRE DE LOISIRS	MARCHE DE NOEL-VENTE DE SAPINS	CF
Vendredi 22	SOU DES ECOLES	FETE DE NOEL	CF

### VOITURE À VENDRE

NISSAN "SUNNY 1.4 LX" (couleur : beige)  
 Modèle : 1993  
 Kilométrage : 136 000  
 Prix : 1500€  
 Bon état  
 Avec crochet d'attelage et fixations de toit  
 Téléphone : 04.50.56.71.78 ou 06.19.37.24.78

**AIN 4x4**

**RÉPARATION  
VENTE INSTALLATION  
ACCESSOIRES 4X4**

OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI  
9H-12H 14H-18H

AIN-4 X4 ROUTE DE POUAGNY LOGRAS 01630 PERON  
TEL : 0450482031 FAX : 0450484823 PORTABLE : 0689272453

Formation aux premiers secours organisée par les secouristes 'Protection Civile' en novembre 2006.

**Renseignements : 04 50 42 23 32**

**Père Laurent REVEL**  
Tél.: 04 50 41 56 42

#### OCTOBRE 2006

DIMANCHE	1	POUGNY	10 H 30
DIMANCHE	8	PERON	10 H 30
DIMANCHE	15	COLLONGES	10 H 30
DIMANCHE	22	FARGES	10 H 30
DIMANCHE	29	CHALLEX	10 H 30

#### NOVEMBRE 2006

MERCREDI	1	POUGNY	10 H 30
JEUDI	2	COLLONGES	18 H 30
MARDI	15	PERON	10 H 30
DIMANCHE	20	COLLONGES	10 H 30
DIMANCHE	27	POUGNY	10H30